

Dépassement des coûts au Transport adapté

Ste-Julienne 11 avril 2006 - Le CADÉTAM et l'Association Handami supplient la MRC de ne pas augmenter les tarifs du transport adapté ce qui pénaliserait grandement les utilisateurs de ce service essentiel pour les personnes handicapées. Ils proposent de parti-

ciper activement à la recherche de solutions afin d'éviter de pénaliser les personnes à mobilité réduite utilisant le transport adapté sur le territoire de la MRC de Montcalm.

André Larivière

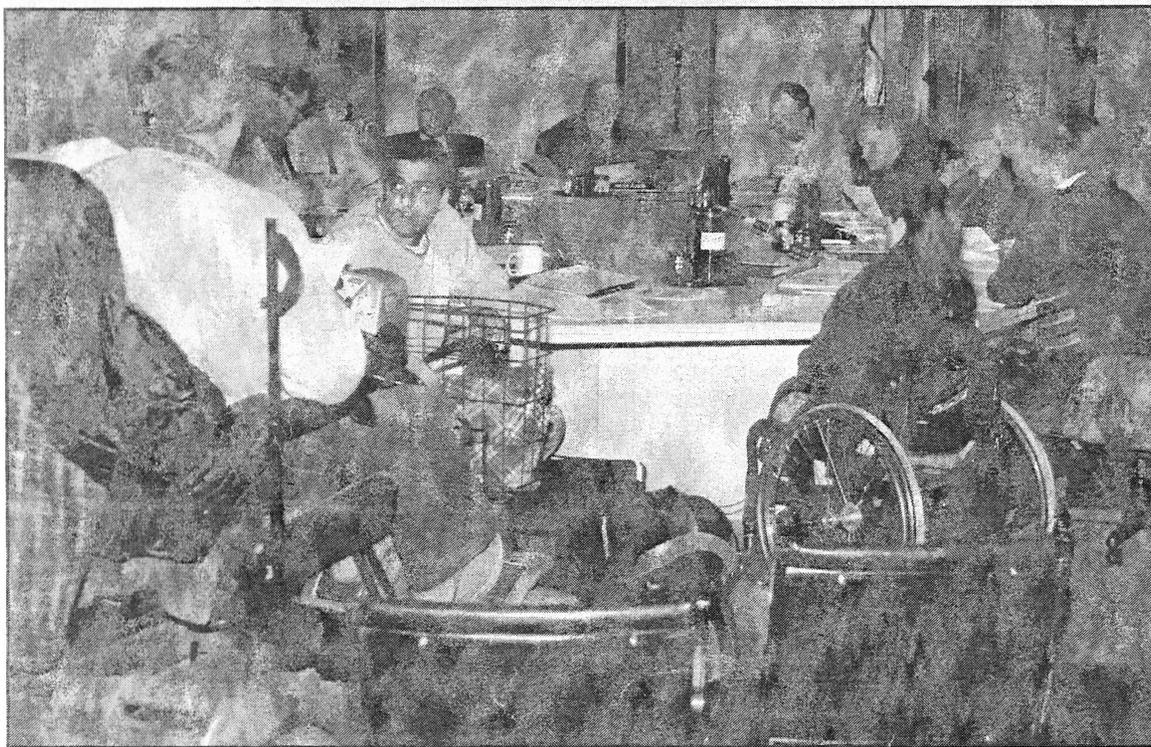
L'Express a appris qu'au niveau des coûts des usagers utilisant l'autobus adapté, tout se déroule selon les prévisions. Par contre, au niveau de la portion du transport adapté utilisant les voitures-taxis adaptées, 70 % du

budget alloué est déjà utilisé et ceci, depuis les trois premiers mois de l'année. À la MRC, on pense à une augmentation des tarifs.

Les représentants du CADÉTAM et de l'Association Handami sont venus dire toute l'importance d'avoir un service de transport adapté. Mme Marie-France Perreault, coordonnatrice, a imploré le conseil des maires de ne pas augmenter les tarifs mais plutôt de trouver des solutions. Mme Perreault a évoqué qu'il y a souvent du dédoublement des services et du gaspillage en raison d'une mauvaise gestion des effectifs disponibles. Le CADÉTAM et

l'Association Handami souhaitent participer aux discussions afin de trouver des solutions pour réduire les coûts d'une part afin d'offrir plus de service aux personnes visées.

Le maire de St-Roch Ouest, M. Claude Mercier, a reçu la responsabilité de former un comité pour trouver des solutions à ce problème et l'Association Handami a été invitée à faire partie de ce comité. Mme Joan Osborne représentera l'Association et les personnes handicapées utilisant le transport adapté. Mme Perreault s'est dite très satisfaite de cette rencontre et heureuse de l'ouverture qu'a démontrée la MRC de Montcalm.



Les personnes handicapées sont inquiètes en ce qui concerne le transport adapté et veulent participer à trouver des solutions.



La coordonnatrice de l'Association Handami Mme Marie-France Perreault et Mme Joan Osborne agente de développement qui sera membre du comité que formera le maire de St-Roch Ouest, M. Claude Mercier.